

folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XXXIV

44 Année — N° 2

ÉTÉ 1981

182

FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE
fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Domaine de Mayrevieille
par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

22, Rue du Palais
Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

12, Rue Marcel-Doret
Carcassonne

TOME XXXIV

44 Année — N° 2

ÉTÉ 1981

RÉDACTION: René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement Annuel :

— France	30,00 F.
— Etranger	45,00 F.
Prix au numéro	12,00 F.

Applicables à partir du tirage du dernier fascicule de l'année 1980.

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques »,
Domaine de Mayrevieille, Carcassonne
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

FOLKLORE

Tome XXXIV - 44^{me} Année - N° 2 - Été 1981

SOMMAIRE

Jean FOURIÉ

*Notes sur la condition ecclésiastique en Pays de Sault
au XIX^{me} siècle.*

René VIDAL

Enquête sur le Lac de Toulouse.

MATÉRIAUX ET DOCUMENTS

H. Robert CONTE

Le registre des travaux du forgeron de Montségur.

Joseph COURRIEU

Alzonne, berceau du Félibrige audois (?)

François GRASSAUD

Notes sur la petite histoire du Donnezan et de Quérigut.

L. JOURNAL

La chapelle St-Roch à Tuchan.

U. GIBERT

Notes complémentaires.

BIBLIOGRAPHIE

André Lagarde : *Contes des quatre vents.* (J. Fourié).

M. Jean Guilaîne, lauréat de l'Institut. (U. Gibert).

L'actualité ethnographique en pays d'Aude.

Daniel FABRE

*Brillante thèse de Jean-Pierre Piniés sur la sorcellerie
en terre d'Aude.*

NOTES sur la condition ecclésiastique en Pays de Sault au XIX^{ème} siècle

Nous avons déjà évoqué en cette revue la figure du curé Guillaume Clergue (cf. Folklore n° 178, été 1980), qui fut curé d'Espezel de 1840 à la fin du Second Empire. La découverte de nouveaux documents le concernant nous incite à revenir sur ce personnage et, à travers un certain nombre de faits et d'anecdotes, donner quelques aperçus relatifs aux conditions de vie des prêtres audois en cette première moitié du XIX^{ème} siècle.

Originaire de Camurac, l'abbé Clergue fut tout d'abord vicaire à Villepinte (1834), curé de Rennes les Bains (1838), vicaire à Bram (1839) puis à nouveau nommé aux Bains de Rennes au début de l'année 1840. Enfin, le 26 septembre 1840, il devient titulaire de la cure d'Espezel où il demeurera une trentaine d'années. Ecclésiastique consciencieux, il accomplit son sacerdoce avec zèle et discipline, bénéficiant de la considération de la hiérarchie catholique et de l'estime des fidèles. C'est lui qui mènera à bien la construction du presbytère et de la nouvelle église.

A travers un lot de correspondance s'échelonnant de 1834 à 1848, nous allons suivre les relations du curé avec son évêque, essayant de dégager quelque idée maîtresse et quelque anecdote qui permette d'illustrer et de mieux comprendre ce qu'était exactement la vie quotidienne d'un curé de campagne à cette époque.

Jeune promu au vicariat de Villepinte, Clergue s'efforce d'accomplir son office dans le strict respect des règles canoniques. Ainsi, à l'occasion de la publication des bans d'un mariage, il s'inquiète d'obtenir l'acte de baptême du garçon, né à Auriac dans les Corbières où les registres correspondants sont absents de la cure. L'abbé Sicard, grand vicaire et secrétaire général de l'Evêché de Carcassonne, consulté par Clergue sur ce point, lui conseille de faire confiance aux parents du jeune homme et de ne pas se montrer trop tatillon en matière administrative.

En avril 1839, alors qu'il était vicaire à Bram, Clergue consulte l'Evêché sur un cas délicat de confession. Voici la réponse qu'il reçut du vicaire général Baby : « Lorsqu'une femme dont le mari se conduit mal s'est adressée à un confesseur qui tient l'opinion qui lui est favorable, on peut le regarder comme étant de bonne foi sous ce rapport et il faut bien se garder de l'en tirer. Je suppose que cette femme a horreur de l'action criminelle de son mari et qu'elle ne peut se dispenser d'y coopé-

rer sans s'exposer à de graves inconvénients. Vous pourrez appliquer aux cas qui vous sont soumis la règle de conduite que je vous trace ici après en avoir informé Mgr l'évêque ». On voit que la confession était alors un acte fort important, qui préoccupait beaucoup le Clergé puisque les prêtres n'hésitaient pas à consulter l'évêque quant à la conduite à tenir vis à vis de certains cas jugés délicats. On ne peut d'ailleurs que rendre hommage à un tel souci d'humilité et d'intégrité.

Le conseil de fabrique était l'organisme chargé de gérer les biens ecclésiastiques d'une communauté. C'est en son sein qu'étaient élus chaque année les marguilliers dont un portait le titre de trésorier. Les notables du villages composaient généralement ce conseil dont la tâche n'étaient pas toujours purement honorifique. Le conseil de fabrique devait notamment assumer la lourde responsabilité d'établir et d'équilibrer le budget de l'église, en étroite liaison avec le desservant et le conseil municipal. Les fonds appartenant au conseil de fabrique se devaient d'être soigneusement protégés. Pour cela, il existait une procédure assez complexe et ne manquant pas de pittoresque, procédure que, dans une lettre du 18 mai 1840, Mgr Joseph Julien de Saint Rome Gualy, évêque de Carcassonne, adresse à l'abbé Clergue alors curé des Bains de Rennes :

« Oui, mon cher curé, il doit y avoir dans chaque fabrique une caisse à trois clefs dans laquelle est déposé l'argent qui appartient à cet établissement. Une de ces clefs reste entre les mains du curé, une autre est remise au trésorier, la troisième au président de la fabrique. D'après des décisions ministérielles, le maire de la commune et le desservant de la paroisse ne doivent pas être présidents de la fabrique ».

En mars 1841, un don de 400 F est offert au conseil de fabrique de l'église d'Espezet par le parrain et la marraine d'une nouvelle cloche. Le maire s'insurge, arguant qu'il serait préférable qu'une telle somme allât dans les caisses de la commune, qui en a bien besoin au moment où est entreprise la construction d'un nouveau presbytère. Craignant un conflit, Clergue écrit à l'évêque, lequel lui précise qu'il a vu le Préfet, qui juge inadmissible le comportement du premier magistrat et va écrire au sous-Préfet de Limoux pour qu'il soit veillé à ce que cette donation aille sans encombre à son légitime destinataire. On comprend le souci du maire et, à certains égards, on ne peut que lui donner raison.

Toujours durant la même période, le curé d'Espezet nourrit quelque doute au sujet de l'ondoiement des enfants nouveaux nés à la maison des parents. Une fois encore, il n'hésite pas à prendre l'attache de l'Evêché. Il lui est alors recommandé de « n'ajouter au baptême les cérémonies qui accompagnent l'administration du sacrement que dans l'église, lorsque l'enfant aura pu y être porté sans danger pour sa santé ». La mortalité infantile était en effet importante et, sitôt qu'une naissance se produisait, le prêtre était appelé pour donner le baptême afin que, en cas de brusque décès, le nouveau-né soit accompagné des secours de la religion et fasse partie de la communauté chrétienne. Les

parents se montraient dans l'ensemble fort soucieux sur ce chapitre, surtout en Pays de Sault.

Décidément, le bon abbé Clergue ne manquait pas d'avoir des problèmes de conscience et, devant certaines situations, n'entrevoyait d'autre ressource que d'en référer à l'autorité supérieure, surtout lorsque c'est un village des environs qui se trouve concerné. Ainsi, toujours en mars 1841, l'Evêché lui recommande « de détourner les habitants de Belfort du projet de se rendre à l'église du village, durant le Carême, sous la présidence de l'instituteur, pour y psalmodier complies mais exhortez-les à se transporter chaque jour dans le lieu saint pour y prier chacun en particulier ». On aimait pas trop alors que des laïcs, aussi compétents soient-ils, se substituent aux ministres du culte.

En juin 1841, le curé d'Espezel fait part de son intention d'aller en cure durant l'été. Il en demande, bien sûr, l'autorisation à son évêque et suggère que son confrère de Merial vienne le remplacer de temps à autre durant son absence, si toutefois il n'est pas trop chargé par l'annexe de la Fajolle. Dans la négative, il propose le curé de Niort et, en dernière ressource, le vicaire de Roquefeuil, bien que celui-ci soit âgé et miné par la maladie. Le grand vicaire donne son accord et Clergue part durant trois semaines en septembre aux eaux de Carcanières pendant que le curé de Merial vient biner dans l'église d'Espezel (biner : dire deux messes le même jour).

Il semble que l'Evêché veillait de fort près au bon déroulement et à la tenue des offices, les desservants ne pouvant se livrer à certaines pratiques du culte que sur autorisation expresse de la hiérarchie ecclésiastique diocésaine. Ainsi, en décembre 1841, le vicaire général Rigal accorde à Clergue pour trois ans supplémentaires les pouvoirs en matière de réserves et bénédiction, pour les ornements sacerdotaux et le linage d'autel. Il en était de même pour l'action de biner la messe.

Comme il se doit dans toute communauté humaine vivant en semi autarcie et parfois dans un isolement assez prolongé, surtout durant la mauvaise saison, le prêtre est bien souvent le confident et le conseiller du village, se trouvant de par ses fonctions mêlé à la vie quotidienne des paroissiens. On a généralement recours à ses sages conseils mais aussi à son savoir pour des questions aussi imprévues que celles concernant les héritages, les partages, les conflits de propriété, les projets de fiançailles ou de mariage, l'éducation des enfants, les achats de terre, les litiges divers, etc. Pour les cas épineux, le curé n'hésite pas à s'en ouvrir à son évêque. En ces temps-là, dans les Pyrénées audoises, les hommes d'église jouissaient d'un prestige moral considérable et exerçaient un ascendant non négligeable sur les populations locales qui, en de nombreuses occasions, suivaient aveuglément les conseils (et parfois les directives) de leurs pasteurs.

Un tel état de fait ne doit pas surprendre et s'explique aisément. Les prêtres étaient d'ailleurs, dans la plupart des cas, des gens simples et très près du peuple, issus du même terroir et parlant la même langue. Pour les habitants d'un petit village il représentait l'ultime recours et

sa parole se trouvait rarement mise en doute. Ni l'instituteur ni le maire ne pouvaient lutter contre la prépondérance du clergé. Il faudra attendre le début du XX^{ème} siècle pour assister à un renversement de tendance. Nous pensons que très peu de curés furent indignes de la confiance totale que plaçaient en eux les fidèles.

Tout esprit de superstition n'est pas absent d'un tel comportement général. En effet, les pouvoirs du prêtres sont redoutables et bien plus craints que ceux du maire, du juge ou des gendarmes. Le curé peut difficilement limiter son rôle au salut des âmes et se voit mêlé, parfois malgré lui, à la vie matérielle de ses paroissiens. C'est lui qui fait approuver chaque année par l'évêque le budget de l'église. Il a une connaissance profonde des habitants, des familles, des parentés, des intérêts des uns et des autres.

Un jour, il demande une dispense à l'évêque - laquelle sera d'ailleurs accordée - au sujet d'un mariage contracté entre cousins au 4^{ème} degré ce qui, à ses yeux, soulevait un problème, non seulement de consanguinité, mais aussi de morale chrétienne.

En 1842, on mande auprès de notre curé l'abbé Moulis, qui prend en charge la confession et la prédication dans la paroisse. Vers la même époque, l'abbé Clergue a quelque ennui avec François Amigues d'Espéras, personnage auprès duquel le père de l'écclésiastique a contracté des dettes que la mort lui a empêché de rembourser. L'Evêché interviendra directement auprès du curé d'Espezet pour que l'affaire soit réglée dans les meilleurs délais et le plus discrètement possible. On n'aimait guère, à Carcassonne, qu'un relent de scandale vienne effleurer le clergé diocésain.

Une importante cérémonie a lieu en juin 1845 à Espezet. Ce jour là en effet est élevée et inaugurée une croix de mission. L'évêché accorde alors 40 jours d'indulgences au principal donateur M. Boué, ainsi qu'à « tous ceux qui donneront un signe de départ à cette croix ». Bien entendu, Clergue est chargé d'ordonner la distribution de la manne épiscopale.

Même entouré de l'affection de ses ouailles, le curé de campagne demeure un homme solitaire et isolé. Il entretient de fréquentes relations avec ses confrères des villages voisins et certains se lient même d'une solide amitié. En février 1847, l'évêque envoie le curé Clergue inspecter le presbytère de Belvis qui est en très mauvais état et lui demande d'adresser un rapport circonstancié. Le 30 juin de la même année, l'évêque de Pamiers rend visite à la communauté d'Espezet, en remplacement de Mgr de Saint Rome Gualy qui, malade et trop âgé, ne peut plus quitter le chef-lieu du département. Au cours de cette cérémonie pastorale, quatre adultes « qui n'étaient pas encore chrétiens » sont baptisés séance tenante, l'Evêché demandant instamment à être prévenu si des cas similaires se présentaient encore.

Chaque année, l'abbé Clergue conduit ses paroissiens aux Pèlerinages de N-D de Belvis et de N-D de Montaillou. Espezel est une commune importante du Pays de Sault qui compte plus de 800 habitants et dont la population augmente sans cesse. Très vite d'ailleurs l'église s'avère insuffisante et un agrandissement, doublé d'un réaménagement général, devient indispensable. Bien entendu, c'est le curé Clergue qui sera l'âme de cette reconstruction, travaux qui s'étaleront sur plus de 12 ans à partir de 1846.

Comme on peut le constater à la lecture de ces brèves notations, la vie d'un curé en Pays de Sault en cette première moitié du XIX^{ème} siècle, ne constituait pas une charge de tout repos. Nombreuses et variées étaient en effet les tâches qui marquaient sa vie quotidienne, au contact étroit du peuple et sous la férule bienveillante mais vigilante de l'autorité ecclésiastique.

Jean Fourié.



Enquête sur le Lac de Toulouse

Ce lac légendaire apparaît dans l'Histoire à peu près en même temps que le nom de la ville. Les historiens rapportent en effet qu'en l'an 476 de Rome, soit en 278 avant Jésus-Christ, un corps expéditionnaire gaulois alla piller le temple d'Apollon à Delphes et en rapporta le trésor, constitué par les objets en or offerts par les pèlerins (Histoire Générale du Languedoc, par du Mège, L. I, p. 15 et 65. Mais peu après leur retour, ils furent décimés par une épidémie qu'ils attribuèrent à la colère d'Apollon et le trésor considéré comme maudit fut jeté dans un lac près de son sanctuaire Toulousain. Depuis cette époque, l'or de Toulouse eut la réputation de porter malheur.

Cette mauvaise réputation se trouva confirmé en 106 avant J-C. Les Cimbres et les Teutons ayant envahi la Gaule Narbonnaise, le consul Cépion fut chargé de la défendre. Mais il commença par s'emparer de l'or de Toulouse, peut-être après avoir fait curer le lac où il était immergé, et le fit expédier à Rome par convoi routier. Aussitôt les événements tournèrent mal : le convoi fut capturé par les Cimbres sur les bords du Rhône et l'or de Toulouse précipité dans ses eaux. Cépion, rallié à Manlius qui lui amenait une armée de renfort, ne s'entendit pas avec lui et fut battu à plate couture près d'Orange. Ses malheurs ne s'arrêtèrent pas là : dix ans plus tard, accusé par Norbanus, il fut condamné à mort, vit ses biens confisqués et ses filles condamnés à la prostitution. Toutefois, il aurait réussi à s'enfuir et aurait fini ses jours à Smyrne. Son nom serait devenu synonyme de malhonnête et d'incapable.

Cette relation d'évènements survenus il y a plus de vingt siècles nous incite à quelques réserves : personnellement, j'ai tendance à croire que le récit de l'épidémie provoquée par l'or et l'immersion de celui-ci dans un lac fut un mensonge politique dans le but d'empêcher un nouveau hold up. Qui aurait osé après cela s'exposer à la colère de l'impitoyable Apollon en repêchant ce trésor au fond d'un lac aussi sûr, pour l'époque, qu'une chambre forte de banque ? Le rôle de Cépion témoigne, lui aussi, d'une affreuse duplicité : envoyé pour défendre la Narbonnaise, sa mission secrète était-elle de s'emparer d'abord du trésor, qui ne devait pas être aussi bien caché qu'on avait dit ? Celui-ci, volé pour la troisième fois par les Cimbres, aurait été jeté dans le Rhône ? Voici encore une fausse nouvelle ! Peut-on imaginer que les Cimbres pillards, amateurs debijoux d'or, aient ainsi anéanti leur plus précieux butin ? On peut répondre non avec certitude, et affirmer seulement que l'or de Toulouse disparaît officiellement à ce moment-là. Plus tard, il a peut-être fait l'objet de tractations entre Cépion et Manlius, et d'autres maî-

tres-chanteurs, puisque c'est seulement dix ans plus tard que Norbanus accuse Cépion. Il n'est pas interdit de supposer que c'est grâce à cet or qu'il est parvenu à s'enfuir à Smyrne, et à n'être pas exécuté. Cela rappelle bien des affaires contemporaines !

Le lac de Toulouse, devenu historique, serait pour nous une pièce à conviction non négligeable. Mais où pouvait-il se trouver ? Il ne faut pas oublier, qu'au troisième siècle avant Jésus-Christ, l'emplacement de l'agglomération toulousaine était sensiblement différent de l'actuel. Les archéologues ont tendance à en placer le centre à l'oppidum celtique de Vieille-Toulouse, auprès duquel ont été trouvées de nombreuses monnaies d'argent de cette époque. Mais sur les pentes assez fortes qui entourent cet oppidum il n'y a pas de place pour un lac. S'il a existé c'est au fond des vallées qui séparent les coteaux par barrage des ruisseaux qui drainent vers la Garonne les eaux superficielles. On n'en a pas retrouvé les vestiges jusqu'ici, non plus que ceux d'un temple d'Apollon.

Il faut arriver à l'époque romaine pour trouver les traces de ce temple, à l'intérieur de l'enceinte, sur l'emplacement de l'église de la Daurade. Mais sur cette berge élevée qui domine le lit profond de la Garonne, il ne semble pas y avoir de place pour un lac. La piste du trésor de Delphes est bien perdue !

Le lac, par contre, conserve à travers les siècles la place qu'il a acquise dans le folklore toulousain. Mais comme le centre d'intérêt du pays est devenu la basilique St Sernin, avec le trésor de ses reliques, c'est au même point que son souvenir se fixe : on dit que l'église est construite sur le lac !

Nous en trouvons mention dans l'Histoire Générale du Languedoc par du Mège T.IV. Additions P. 40. Al 8 : « François III Henri de Fleurigny, abbé de St Sernin en 1748, fit faire des fouilles dans l'église de St Saturini, afin de prouver la fausseté de la tradition qui indiquait que cet édifice était fondé sur un lac ». Ces fouilles n'auraient donné aucun résultat.

Henri Ramet n'en parle pas dans son Histoire de Toulouse.

Jules Chalande a bien écrit l'Histoire des rues de Toulouse, mais elle est demeurée incomplète : il y manque le capitoulat de St Sernin.

C'est le romancier Maurice Magre qui a remis le lac en vedette dans son livre « Le sang de Toulouse » écrit il y a une soixantaine d'années. Il affirme être descendu de l'église jusqu'au bord du lac souterrain par un escalier de cent vingt marches, et avoir entendu, transmis par le canal voûté qui amenait l'eau, comme le bruit lointain du fleuve...

A ce point de mon enquête, il importait de savoir si la constitution géologique du sol de Toulouse permettait l'existence d'une telle formation. Un ingénieur du Service des Eaux a bien voulu me donner les renseignements suivants : la plaine qui se trouve au nord des Pyrénées, et dans laquelle coulent la Garonne et l'Adour, est formée par des terrasses superposées de sables de graviers et d'argiles, jusqu'à la profon-

deur d'environ neuf cent mètres, où commencent les terrains primaires. L'eau y circule avec abondance et se renouvelle facilement. Dans ces alluvions existent des poches d'eau, formations lenticulaires constamment renouvelées par des infiltrations d'origines diverses, affleurant parfois la superficie du sol, mais sans pression et par conséquent ne donnant pas lieu à des effets de puits artésiens. Cet ingénieur m'a signalé, en outre, l'existence d'une prise d'eau partant de la Garonne en amont de la chaussée du Bazacle et se dirigeant vers le nord pour irriguer les jardins du quartier des Minimes. Ses vestiges passeraient sous le canal du Midi. Mais cet ouvrage est éloigné de St-Sernin de plusieurs centaines de mètres.

Il y aurait donc sous la basilique assez d'eau pour former un lac, si cette eau pouvait s'épandre dans une caverne ou une crypte assez vaste pour lui mériter le titre de lac. Je me suis rendu à St-Sernin pour la rechercher. La courtoisie de Monsieur le Curé et de plusieurs prêtres et employés m'a permis de localiser un puits d'eau stagnante, auquel on accède en descendant un escalier de vingt-cinq marches, au fond d'un couloir d'une longueur de cinq mètres. Ce puits est situé sous la travée nord de l'église, en face de la porte Miègeville. La nappe phréatique étant montée de quelques centimètres depuis que la Banque de France voisine a construit ses sous-sols, le couloir s'est trouvé inondé et constitue un petit lac d'environ cinq mètres carrés. Ce n'est certes pas celui que nous cherchons ! La basilique n'a pas d'autre crypte que le « tour des Corps Saints » bien connu et n'en a jamais eu d'autre, en particulier sous la nef où elle aurait pu atteindre les dimensions souhaitables pour contenir un véritable lac. Toutes les personnes interrogées ont lu le livre de Maurice Magre et pensent que son récit est purement imaginaire.

Je crois qu'elles ont raison et qu'il s'agit d'une légende. Il serait intéressant de rechercher la signification ésotérique du lac, image si fréquente dans les littératures anciennes, pour essayer d'expliquer la persistance bi-millénaire de cette légende.

René Vidal.

Le registre des travaux du Forgeron de Montségur (1)

Il s'agit d'un vieux registre (1850), de 42 feuillets, format 36 cm × 22 cm, au papier jauni, maculé de taches diverses, et dont les pages sont divisées en deux moitiés de 22 cm × 18 cm, en haut desquelles figure le nom d'un client, parfois son sobriquet, le plus souvent les deux.

Soixante-dix désignations (2) ont été décomptées, parmi lesquelles :

- Guillaume Laflur
- Jaquet Marserou
- Leughet (Lœuillet) terra
- bazile Authié balat
- franchoi briolle Sanquète
- michel audouy baille fis
- laurent tistounet tournur
- Antoine papinou
- Janpiere Conte
- Guillaume pécheu fidèl
- labur Boumbanso
- pierou boussou (Bouychou) marjol
- Janet michel Gamat
- michel Bonet sa fame
- Authié Belleroze Jan Battiste
- Guillaume fitoun
- Polua
- laurent audouy Montaliou (3).

(le lecteur retrouvera la plupart de ces désignations dans « Sobriquets à Montségur » *Folklore* - hiver 80).

Toutes les inscriptions sont faites à l'encre noire.

— La 1^{re} colonne est réservée aux dates (jour, mois, année), lesquelles s'échelonnent entre 1851 et 1882.

— La 2^{me} colonne, la plus importante, est celle de la nature et de la liste des travaux effectués.

Voici les expressions et termes les plus fréquemment employés (2) :

Arranghé (en occitan local : adouba) sens de arrangé, réparé, remis en état — s'applique à tout objet susceptible d'être réparé : ache, beche, marto, chene (cadeno), sonète (esqueho, simboul), ferrat (seau en fer), gon, siso, boulan (faucille), dal (faux), fouroul (pelle à feu), mourdachos (pinces à feu), taniglos (tenailles), paldufer, chareu (char-rue), fargetos (per pica l' dalh), semal (cuve à lessive) unos lèbos (4), jou, croghe (crochet), ferreglade, sabot de ghareto (5), ghevigle (cheville), porto clabou, etc...

Aciééré (en occitan local : Saïra) recharger en acier, rénover un outil usé. Ce terme s'appliquait spécialement aux outils tranchants (haches).

jossé : en occitan local : caoussa (chausser), rénover un outil usé ; si besoin était, le recharger en métal.

— Ce terme s'appliquait surtout aux bèches.

repassé : aiguiser, ébarber.

passé o feu : passer au feu et éliminer la rouille.

ferreumant, ferrure (travail de maréchal-ferrant) : action de ferrer (une vache, un mulet, un cheval) ; les fers étaient marqués dans le registre par des traits verticaux : IIIII (bâtonnets). Ces termes étaient également employés pour la pose de ferrures sur les portes, les contrevents, les placards...

— Troisième et quatrième colonnes : prix en francs et sous.

* * *

L'examen détaillé de ce registre fait apparaître trois constatations essentielles :

— La première est qu'à l'époque considérée les outils, les objets usuels étaient des biens précieux : on ne les jetait jamais ; s'ils étaient cassés ils étaient réparés ; s'il étaient usés on les faisait rénover.

— La deuxième est que le forgeron, outre ses travaux de forge et sa fonction de maréchal-ferrant (6) était appelé à rénover, réparer non seulement les outils en métal, mais les objets de toute sorte utilisés dans la vie quotidienne, depuis le cadenas jusqu'à la charrette, en passant par les ustensiles de cuisine, pendules, couteaux, clarines, etc., etc..., ce qui transformait sa forge en atelier de bricolage.

— La troisième constatation est que les villageois ne payaient pas les travaux au fur et à mesure de leur exécution ; ils attendaient, pour régler leur dette, de disposer d'argent « liquide », et cette attente pou-

vait durer plusieurs années. De temps en temps, pour faire patienter l'artisan, ils lui versaient un acompte qui était ainsi marqué dans le registre :

« *rescu a conte...* » (somme en chiffres).

Enfin, lorsqu'un client s'acquittait du reliquat de sa dette, le forgeron inscrivait :

« *conte arrangé avec lui* »

(ici, arrangé a lesens de se mettre d'accord à l'amiable).

H. Robert Conte.

NOTES

- (1) Laurent AUTHIE-BELLEROSSE (1817-1907) dit « le Petsounot ».
- (2) Orthographe originale reproduite sans correction.
- (3) La maison de Montailou (sobriquet) se trouvait devant le cimetière, lequel était désigné, à Montségur, par l'expression : « derrière chez Montailou ».
- (4) lhèbos : support en fer forgé qu'on accrochait à la crémaillère, et sur lequel on posait le pot ou la poêle.
- (5) sabot de carretto : patin du frein de charrette.
- (6) le terme « maréchal-ferrant » n'existe pas en occitan local ; le « faoure » cumulait les fonctions de maréchal-ferrant avec celles de forgeron.

Alzonne, berceau du Félibrige Audois ?

De toutes les localités audoises, Alzonne a été la première, semble-t-il, à porter l'estampille du félibrige.

Rien d'étonnant à cela. Ce n'est pas en vain, en effet, qu'Antoine Nérie (1), homme exceptionnel, d'une vaste culture, apôtre, jovial, au grand cœur, avait vécu 47 ans dans ses murs, au titre de curé (1777 à 1824).

Nérie, un travailleur, patient, tenace, courageux. Quels efforts exigent de lui les nombreuses éditions de son « *Recueil de divers chants d'Eglise en vers patois* », sa volumineuse correspondance, ses nombreux poèmes, ses discours, ses cantiques d'une rare finesse, dont quelques-uns furent sauvés grâce à la publication qu'en fit S. Léotard en 1876 !

Nérie, un semeur. Patiemment, il a jeté la semence sur ce coin de terre occitane et, Dieu aidant, la moisson a levé drue, lourde, dorée.

Nérie, un rassembleur. Cela explique l'attraction irrésistible et joyeuse des félibres et des poètes vers Alzonne, rappelant des chercheurs, en montagne, en quête de la fleur la plus rare ou de la source la plus pure.

Nérie, une vedette, connue non seulement dans chaque paroisse de l'Aude, mais dans bien d'autres diocèses, et jusqu'au lointain diocèse de Cambrai.

De toute évidence, Alzonne a exercé et exerce encore aujourd'hui un attrait puissant sur tous les amoureux de la langue d'Oc.

Ainsi, le 25 décembre 1877, après la messe de minuit, célébrée en l'église d'Alzonne, trente-deux félibres, sous la direction d'Achille Mir, chantent des Noëls « à gorge déployée ».

L'office terminé, ils se rendent dans la salle de l'école pour y réveillonner.

Durant ces agapes fraternelles, le souvenir d'Antoine Nérie est évoqué.

Puis Achille Mir offre à ses collègues la primeur d'une de ses chansons « *Drin-Drin* », écoutée à la fois avec respect et ravissement par André Langlade, Raoul Lafagette, Auguste Fourés, Maffre de Baugé,

(1) Antoine NÉRIE, né à St-Couat-Rive d'Aude le 14 décembre 1745, mort le 28 janvier 1824 à Alzonne.

Charles Brun, Marc Lafargue, Prax, Maurice Magre, Achille Rouquet, et bien d'autres...

Trente-deux félibres, assis autour d'une table princière, croulant sous le poids des victuailles, « des gibiers de poil, de plume, bouilli, rôti et à gogo ».

Sur un dressoir formé de douze marches, allant en se rétrécissant et sommé d'un barral (tonnelet) des vins innombrables... Paré de fleurs et de verdure, ce monument rappelle un « reposoir », très beau et rutilant de lumières. De quoi se mettre à genoux !

Sur les visages rubiconds des réveilloneurs se devine facilement une joie totale. Achille Mir et ses collègues sont si heureux de cette rencontre, qu'entre eux, ils désignent l'année 1877 : « *L'Annado dal Nadal* », l'année de l'inoubliable Noël d'Alzonne !

Il y a certainement « des lieux où souffle d'Esprit » et des environnements, des atmosphères, des voisinages, des rémanences qui créent des états d'âme inexplicables, étranges, curieux, accablants ou libérateurs...

C'est vraisemblablement ce qui se produit pour Prosper Estieu. C'était un enseignant, un simple instituteur « possédé » et passionné par la « lenga maïrala » et qui devint majoral du félibrige.

Or, dans l'espace de vingt ans, il est muté dix fois. Nulle part, il ne se trouva bien dans sa peau. Dans le Cabardès, dans les Corbières, au bord de la mer, dans le Lauraguais, la terre lui brûle la plante des pieds. Enfin, en 1903, il est nommé, à une portée de fusil d'Alzonne, à Raissac-sur-Lampy.

Là, malgré une classe de plus de 40 élèves. Il se trouve pleinement à l'aise. Et là, il compose le meilleur de ses œuvres : « *Lou Terradou — La cansou occitana — Lo Romancèro occitan — Las Bucolicas de Vergili — Las oras cantairas — Lo Flahut occitan...* ».

Estieu travaille beaucoup, maîtrise pleinement la langue d'oc et est promu Majoral du Félibrige.

Et Estieu fait des disciples nombreux parmi lesquels figure le brillant abbé Joseph Salvat (2), devenu lui aussi Majoral du Félibrige et occupant la chaire d'occitan à l'Institut Catholique de Toulouse.

Chose étrange, Salvat aimait se rendre à Alzonne, où il comptait de nombreux amis, parmi lesquels Gourdou, le pharmacien.

Maurice Vidal (2), compatriote et élève de Joseph Salvat, est bien connu à Alzonne. En 1951, il est chargé d'assurer un intérim pastoral durant un période « difficile ». Il y fit merveille. Lui aussi est devenu « maître » en langue d'oc.

(2) Joseph SALVAT et Maurice VIDAL, nés à Rivel (Aude).

Maurice Buil, attiré par Alzonne, où il compte des membres de sa parenté, est rompu aux subtilités de l'occitan et prononce, en ce dialecte, des panégyriques qui mériteraient d'être publiés.

Louis Mavit, aime se retremper dans l'atmosphère d'Alzonne. La « lenga maïrala » et lui, ça ne fait qu'un !

Les méditations qu'il compose et prononce, devant les Stations du Chemin de Croix, lors du Pèlerinage des Félibres à Lourdes, sont succinctes, riches de théologie, émouvantes et figiolées comme des chefs-d'œuvre.

C'est lui qui fut désigné pour prononcer, en occitan, en terre ariégeoise, en présence des évêques de Pamiers et de Carcassonne, et d'une foule de gradués en occitan, l'éloge funèbre de son Maître Joseph Salvat. Il accomplit cette pénible et filiale mission avec une maîtrise incomparable.

Marcel Lamarque (Lé Pastré dé Belpech), élève lui aussi de Salvat, d'Estieu et de Nérie, est inégalable dans ses contes occitans, pleins de bonhomie, de bon sens et d'esprit. Il a noué, lui aussi, de solides amitiés à Alzonne.

Alors, Alzonne berceau du Félibrige audois ?

Certains lecteurs trouveront, peut-être, cette affirmation prétentieuse.

Dans ce cas, qu'ils acceptent donc :

Alzonne, haut-lieu du félibrige !

Abbé Joseph Courriou.

St-Martin-le-Vieil (Aude).



Notes sur la petite histoire du Donnezan et du Quérigut

L'HIVER EN 1709 DANS LE DONNEZAN

L'hiver fut si inclément que la gelée durcit le sol jusqu'aux couches inférieures ; le pain, le vin, et toutes les provisions de bouche étaient couverts d'une épaisse enveloppe de glace. Plus d'eau, plus de moyens de communication avec les régions voisines. Plus de maisons debout ; tous les vieillards, tous les enfants, toutes les personnes faibles succombèrent et les vivants ne purent leur donner la sépulture ; les bêtes sauvages, les loups, les ours et les sangliers vinrent mourir dans les décombres des maisons écroulées sous la neige, sous l'œil des habitants. Toutes les récoltes périrent et beaucoup d'arbres séchèrent à la suite de cet hiver.

Le marquis de Bonnac visita, malgré les plus grandes difficultés, toutes les familles, leur prodigua des soins de tout genre, tâcha de faire arriver des vivres, habilla les pauvres, ouvrit le château d'Usson aux affamés, y recueillit les malades dont les parents étaient morts, vida tous ses greniers pour les besoins du peuple, donna son linge aux plus nécessiteux et des couvertures en laine à tous ceux qui en avaient besoin. Les médecins soignaient à ses frais les malheureux dont l'hiver avait gelé les membres ; les Roquelaure offrirent les bassins de leurs eaux thermales au Donnezan, à Escouloubre au Roquefortez, au Sault et au Capcir.

LA RÉVOLUTION DE 1848

L'agitation paysanne dans le Quérigut.

Derrière une file de mulets portant des peaux de bouc remplies de vin arrivent, le 27 février au soir, dans le Quérigut, branches de lauriers aux mains, une douzaine de muletiers : ils annoncent les événements de Paris, la révolution, la proclamation de la République. Le 28 février, les maires des diverses communes publient les dépêches télégraphiques confirmant le changement de régime. Les paysans du Donnezan, mécontents du code forestier de 1827, réduits à la misère, se portent en masse vers les forêts.

Les gardes, qui tentent d'empêcher la dévastation du bois des Hares, sont poursuivis, traqués jusque dans la maison du maire de Mijanès. Des cris de mort s'élèvent. On essaye déjà, à coups de hache, de briser la porte. Armé d'une hache, le maire apparaît, menace « de fendre la tête au premier qui se présentera ».

Puis c'est à Mijanès, le lendemain, à la nuit tombante, tandis que résonne le tambour et que mugissent des cornes de bœuf (servant de

trompettes), le défilé tumultueux des paysans de l'endroit assistés des gens de Rouze et d'Artigues (deux cents hommes au moins) armés de haches, de barres de fer, de couteaux, de grands bâtons surmontés de piques. La foule en révolte assiège une maison d'apparence aisée placée à l'extrémité du village. Elle exige qu'on vende obligations et titres de créances. Elle pénètre dans l'intérieur et le pillage commence. (Chaises, portes et autres boisages) un énorme tas de débris sont jetés dans la cheminée. (Feu épouvantable). Les voisins croient que la maison va flamber toute entière. Les émeutiers n'ont pas trouvé les papiers ; ils reviennent le lendemain 2 mars, dès neuf heures du matin. Nouvel assaut ; la foule s'est accrue, il arrive maintenant des gens du Pla. Impossible de résister. On livre les titres. Une autre maison est assaillie, envahie ; nouvelle distribution forcée d'obligations et de créances.

Ailleurs, c'est la chasse aux gardes forestiers. Dès le 28 au soir, celui de Carcanières est en fuite, sa maison pillée. Le 1^{er} mars, celui de Quérigut s'échappe à son tour à travers bois. (Pillage complet de sa demeure). On décide que son mobilier sera vendu sur la place publique. Le lendemain, à son de trompe, une espèce de trompette de bois, un pâtre publie la défense, sous peine de mort, de s'absenter et la sommation à tous les habitants d'assister à la vente.

Les paysans du Pla se plaignaient de l'extrême rigueur, affirmaient-ils, du garde d'Artigues. Le 2 mars, ils (se lèvent en masse). Seuls, quatre hommes doivent rester dans la commune du Pla pour garder le bureau de l'enregistrement. La garde nationale est mobilisée ; une personne de chaque maison sommée de marcher. En tête, bon gré, mal gré, (pour maintenir le bon ordre) quelques vieillards et le citoyen instituteur.

A l'entrée d'Artigues, en ordre de bataille, la population du village, hommes, femmes et enfants ; en avant, le maire ceint de son écharpe. Bousculade générale. Le maire du Pla, pour éviter l'effusion de sang, consent enfin à laisser visiter la maison du garde. Huit personnes de confiance sont chargées d'y pénétrer. Mais d'autres individus s'y introduisent. A l'intérieur, près de la porte, un porc grogne, « il faut le vendre » s'écrie-t-on. Et le porc est mis aux enchères, ainsi que quelques ustensiles, sur la place publique, non loin de l'arbre de la liberté. Puis le produit de la vente est partagé entre les habitants d'Artigues et du Pla.

Deux jours après, arrive dans le Quérigut, un détachement du 21^e de ligne. Dès le 16 mars, la justice informe. Mais jusqu'en automne, la situation reste révolutionnaire. Les nouveaux ne sont tolérés qu'à condition « de n'exercer aucune action contre les dévastateurs ». L'un d'eux « est saisi au collet » par le commandant de la garde nationale de Quérigut « et menacé d'être reconduit au col de Pailhères par vingt gardes nationaux ». Personne ne veut les loger, les recevoir, pas même les gendarmes du canton qui craignent les représailles.

François Grassaud.

La Chapelle St-Roch à TUCHAN

A deux km au Nord de Tuchan, sur le flanc Est du massif du Tauch, en bordure de l'ancien chemin Perpignan-Carcassonne, par Vingrau et Lagrasse, dans un environnement de vignes à forte pente, est située une chapelle dédiée à St-Roch. Cette chapelle n'est pas imposante et n'a pas la majesté de sa voisine, N.-D. de Faste sis sur le même chemin, trois km plus haut, sur le même flanc de montagne.

Aucune trace archivée ne se trouve ni en mairie, ni à l'église Saint-Jean de Tuchan, relatant son origine. Par légende orale nous savons qu'elle doit son existence à la suite d'un vœu émis par une famille Izard : il y a bien longtemps (1) la peste sévissant en Corbières, cette famille promet d'édifier le sanctuaire si le mal épargnait les siens et fuyait la région. St Roch exauça ce vœu.

Bien conservé et entretenu, l'intérieur de la chapelle contient, avec quelques icônes, une belle statue du Saint, tenant en main sa canne de pèlerin. Au bout de cette canne est pendue une « carbasseto », courge séchée et vidée de ses grains et servant de contenant pour le boire. A signaler que la « carbasseto », comme le « barralet », petit tonnelet en chêne d'une contenance moyenne d'un litre, était très usitée dans la région par vigneron et chasseurs, et également de nos jours par quelques-uns.

C'est par de nombreuses successions de biens fonciers que les descendants de la famille Izard, les Fraisse et Gareil, sont propriétaires de la chapelle ; nous remercions ici l'un d'eux, Monsieur François Fraisse, lieutenant du corps des pompiers de Tuchan, retraité, à qui nous devons les données de la présente relation.

L. Tournal.

(1) 1348 ?

Notes Complémentaires

Prières populaires : Les deux prières publiées dans le n° 180 (p. 20) sous la signature de M. André Marcel, ont été recueillies de la bouche de Mme Jeanne Antoinette Saurel (Puivent, 1851 - Bourière 1931).

Le mythe Barbès. En complément à l'étude parue dans le n° 179 (p. 2-9), j'ajoute les notes suivantes :

1) Dans l' « Histoire des Pays d'Aude » (Editions du Centre Départemental de Documentation Pédagogique de l'Aude), parue en octobre 1980, M. R. Petit cite de nombreux exemples de la popularité de Barbès dans le département. En 1849, le Sous-Préfet de Narbonne signale des cortèges qui se forment jusqu'à la statue de la Liberté, on pousse des cris: « A bas les Blancs ! » « A bas les Chouans ! » « Vive Barbès ! » « Vive Ledru Rollin ! » (p. 115). A Castelnaudary, une réunion électorale est troublée par de vifs incidents, 7 ou 8 personnes sont notées pour avoir crié : « Vive Barbès ! » « Vive Ledru Rollin ! » « Vive la guillotine ! ». Le maire de Sainte-Colombe-sur-l'Hers s'inquiète des réunions où l'on crie « Vive Barbès ! », ce qui est un délit (p. 116).

2) lors du siège de Paris (1870-1871), l'aérostat qui emporta Gambetta s'appelait « L'Armand Barbès ».

3) localités qui ont honoré Barbès en donnant son nom à un boulevard, une avenue, une rue, un édifice public :

- Carcassonne (une école),
- Narbonne - Conques.
- Beaucaire - Bourges - Limoges - Marseille.
- Commeny - Lille - Montluçon.
- Nombreuses localités de la région parisienne : Aulnay-sous-Bois, Courbevoie, Issy-les-Moulineaux, Ivry-sur-Seine, Levallois-Perret, Livry-Gargan, Montreuil-sous-Bois, Montrouge, Puteaux, St-Maur des Fossés, Vanves, Villepinte.

U. Gibert.

LA CRÉATION DU GROUPE AUDOIS DE RECHERCHE ET D'ANIMATION ETHNOGRAPHIQUE

En novembre 1983, dans le cadre de la semaine « écrivains et terres natales », des rencontres ont été organisées à Carcassonne, à l'initiative de l'Institut d'Etudes Occitanes, avec l'aide de divers orga-

BIBLIOGRAPHIE

André LAGARDE

Connu pour l'action qu'il mène depuis de nombreuses années en faveur de l'enseignement et de la défense de la langue d'oc, notre compatriote André Lagarde vient de publier au CREO de Toulouse un nouveau recueil de contes intitulé « Contes dels quatre vents ».

Il s'agit de contes classiques universellement connus (Cendrillon, Le joueur de flûte de Hamelin, Blanche Neige...) adroitement transcrits en occitan par un écrivain formé aux moindres nuances de la langue et qui a un style particulièrement riche.

Comme les précédentes « reviradas » dues à André Lagarde, cette plaquette d'une cinquantaine de pages se veut avant tout un instrument pédagogique qui ne manquera pas de rendre service à tous ceux qui assument la charge délicate d'enseigner notre parler. Ces excellentes traductions en oc constituent aussi un moyen agréable et simple de se familiariser avec une langue toujours vivace, s'adaptant parfaitement à tous les moyens d'expression modernes.

Remercions une fois de plus André Lagarde, conseiller pédagogique d'occitan pour l'Académie de Toulouse, qui œuvre inlassablement pour promouvoir la culture méridionale.

Jean Fourié.

M. Jean GUILAINE, lauréat de l'Institut

L'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) a récemment décerné le Prix Gobert à l'ouvrage de M. Guilaîne « La France avant la France ». Cet ouvrage et son auteur avaient été dernièrement honorés d'une radioscopie de Jacques Chancel ; et d'une discussion télévisée à « Apostrophes ». — La rédaction de « Folklore » adresse ses plus chaleureuses félicitations et ses amicaux compliments à M. Jean Guilaîne, Directeur d'Etudes à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Maître de Recherches au C.N.R.S., secrétaire de notre Revue.

U. Gibert.

L'Actualité Ethnographique en Pays d'Aude

Groupe Audois de recherche et d'animation ethnographique

Le 19 juin dernier a pris naissance, sous ce titre, une nouvelle association destinée à appuyer l'action menée par la Revue FOLKLORE depuis plus de quarante ans et à susciter la création d'un MUSÉE AUDOIS DES ARTS et TRADITIONS POPULAIRES ainsi que d'un Centre de Documentation ethnographique. En voici les buts :

L'APPORT DE « FOLKLORE » :

En 1938 parut le premier numéro de « Folklore » qui devint, plus tard, la revue d'ethnographie méridionale, la plus ancienne de ce type actuellement en France. René Nelli en reste la cheville ouvrière. L'équipe constituée par le colonel Fernand Cros-Mayrevieille, René Nelli, Pierre et Maria Sire, Michel Jordy, l'Abbé Montagné, Paul Sibra, Henri Féraud, Joë Bousquet, le docteur Paul Courrent, Jean Lebrau, Urbain Gibert, Louis Alibert, René Lauth, Laurence Thiébaud, Fernand Courrière, Laurent Mahieu, Joseph Maffre, auxquels se joindront plus tard : Maurice Nogué, Raymonde et Jean Tricoire, Adelin Moulis, Roger Nègre, Jean Cros-Mayrevieille, Jean Guilaine, entreprend l'inventaire de la culture populaire audoise : littérature orale, culture matérielle, savoirs techniques, rituels... La première synthèse de ces travaux est conçue par René Nelli en 1958 : « Le Languedoc, le comté de Foix et le Roussillon » marque, à cette date, le point d'avancé de l'œuvre.

Depuis 1945, à la suite de la fondation de l'Institut d'Etudes Occitanes, l'Université de Toulouse ouvre un cours public d'ethnographie, dont René Nelli reste pendant trente ans le titulaire. Des liens amicaux et scientifiques s'établissent alors avec Daniel Faucher, le géographe et surtout Jean Séguy, le grand linguiste toulousain. Là se formèrent les actuelles générations d'ethnologues languedociens dans une ambiance où s'alliait le débat érudit, la chaleur de la communication libre et plus grande indépendance de la pensée. Là, René Nelli est parti à la découverte des textes occitans anciens, témoins des cultures dominées, des partages de l'année cérémonielle, des figures populaires du courtisement, des grands rôles magiques. Dans ce lieu d'échange, un peu en marge, se dessinèrent les perspectives les plus neuves d'une ethnologie d'Oc.

LA CRÉATION DU GROUPE AUDOIS DE RECHERCHE ET D'ANIMATION ETHNOGRAPHIQUE :

En novembre 1980, dans le cadre de la semaine « écrivains et terres natales », des rencontres avec René Nelli sont organisées à Carcassonne, à l'initiative de l'Institut d'Etudes Occitanes, avec l'aide de divers orga-

nismes dont le Centre International de Documentation Occitane et le Centre National des Lettres. Une partie de l'exposition est consacrée à l'ethnographie. En début d'année, des personnes regroupées autour de René Nelli reprennent l'idée de créer une association axée sur la recherche ethnographique. Un appel est lancé au mois de Mai :

« A l'heure où les languedociens prennent chaque jour davantage conscience de la spécificité de leur civilisation, le pillage et la dégradation des richesses appartenant à la collectivité s'accroissent, chaque jour qui passe voit s'éteindre des mémoires qui sont les fondements même de notre futur. Cependant les documents, les objets, existent, encore faut-il entreprendre rapidement l'œuvre de collecte qui s'impose et que certains ont commencé avant nous, autour de la revue Folklore. Pour organiser ce travail de collecte, de documentation et de réflexion, nous appelons à la création d'une association intitulée : Groupe Audois de Recherche et d'Animation Ethnographique. »

Cette première réunion regroupe quatre-vingts personnes et prépare l'assemblée générale constitutive de l'association qui a eu lieu le 19 Juin 1981.

Elle se donne les buts suivants :

- Fonder un Centre de Documentation Ethnographique portant sur les techniques, les modes de vie, les représentations collectives existant ou ayant existé dans les pays audois et plus généralement les pays languedociens et occitans.
- Constituer, avec l'aide de divers chercheurs et groupes, un fichier nominal et thématique de la recherche sur l'Aude et les régions voisines.
- Fonder un dépôt d'objets, de documents de toute nature se rapportant aux sujets définis plus haut.
- Présenter des expositions thématiques à partir des collectes effectuées.
- Promouvoir l'édition et la réédition des travaux intéressant les cultures populaires audoises, languedociennes et occitanes. Créer, au besoin, une collection d'ouvrages dans ce but.
- Contribuer à l'établissement de relations avec les groupes et les individus poursuivant les mêmes buts.
- Organiser des actions de formation (conférences, colloques, stages...) favorisant la recherche et l'animation ethnographique.
- Préparer la réalisation d'un ensemble muséographique. Ce dernier aura son centre à Carcassonne et des antennes spécialisées dans le département. L'association doit, dans ce but, établir une collaboration suivie avec toutes les personnes intéressées par la recherche anthropologique.

A la suite de l'assemblée générale, un Comité Directeur d'une trentaine de personnes a été mis en place. Plusieurs initiatives sont prévues pour la fin de cette année et pour 1982 :

— Organisation d'une exposition-hommage à « Folklore », où seront présentés des manuscrits, des articles parus dans la revue, des objets ayant constitué les premières collections, des photographies.

— Des rencontres sur :

« Folklore et l'ethnographie méridionale »

« quarante ans d'ethnologie occitane »

auront lieu pendant la durée de cette exposition.

— La réédition des premiers numéros de « Folklore », aujourd'hui introuvables.

Enfin, dès la rentrée scolaire, une collecte sur « les jeux et les comptines des enfants » sera lancée pour les deux années à venir.

En novembre 1981, un stage de deux journées, à Carcassonne, présentera une information sur les hypothèses générales concernant les jeux enfantins, une analyse des travaux déjà réalisés en Languedoc, quelques exemples d'études récentes sur ce même sujet en Provence, en Poitou... dans l'Hérault. Les grandes lignes d'une méthode de collecte seront arrêtées au terme de cette rencontre.

Les tâches que nous nous sommes fixées nécessitent le concours de ceux qui sont passionnés par l'étude et la collecte des traditions populaires. Nous faisons appel à tous ; seul un travail collectif nous permettra de mener ce travail à bien.

— Si vous désirez participer à la rencontre de Novembre sur :

« les jeux et les comptines »,

— ou si vous êtes en possession de documents divers :

manuscrits, photos, objets...

pouvant nous intéresser pour l'organisation de l'exposition :

« Hommage à Folklore »,

écrivez au :

Groupe Audois de Recherche et d'Animation Ethnographique

50, rue Buffon

11000 Carcassonne.

Brillante thèse de Jean-Pierre Piniès sur la sorcellerie en terre d'Aude

L'Université de Toulouse-Le Mirail a été, jeudi 18 juin, le théâtre d'un important événement scientifique qui intéresse au premier chef nos compatriotes audois et carcassonnais. Jean-Pierre Piniès, professeur au lycée Charlemagne, a soutenu une thèse très attendue sur la sorcellerie dans nos pays d'Aude. Deux universitaires carcassonnais, René Nelli et Daniel Fabre, ont participé à un jury qui n'a pas ménagé ses éloges au candidat. Le bocage normand, le Berry ou la Corse n'ont pas, en effet, l'exclusivité des croyances et pratiques étranges. La recherche de Jean-Pierre Piniès, prudente et patiente, a recueilli des centaines de récits de sorcellerie dans le Carcassonnais, les Corbières, le Pays de Sault ; même en ville, il fit de très belles moissons de ces histoires de peur et de mort. Le livre — que l'on espère voir paraître très vite — présente en détail des trois personnages qui gouvernent dans nos pays le monde surnaturel. Le sorcier d'où vient le mal est à la fois d'une présence obsédante et en fait toujours absent, toujours ailleurs, par définition on ne le rencontre jamais.

Il renverse les charrettes, il arrête le lait, jette le mauvail œil et lance le malheur sur une maisonnée, il se transforme en lièvre, en mouton ou en chat mais il reste inconnaissable. En revanche le contre-sorcier, le fameux endevinaire, est plus directement présent, comme il est souvent guérisseur son rôle est presque officiel dans le village ou le quartier. Le troisième personnage de cette trinité est sans doute le plus mystérieux : c'est le messager des âmes auquel les défunts dictent leurs volontés. La vogue extraordinaire du spiritisme dans nos régions a certainement fait reculer ou plutôt remplacé ces anciens porteurs de la parole des morts, mais Jean-Pierre Piniès a su en retrouver les traces. Quelques témoignages extraordinaires, et aussi fort beaux, ressortent de cette thèse : une séance dans un petit village du Limouxin où les morts parlent en occitan, un périple nocturne dans la Montagne Noire où un nain diabolique apeure le charretier, les tribulations d'un livre magique : le petit Albert, d'un envoûté à l'autre... Ce travail scrupuleux démontre que l'université n'est pas toujours rébarbative surtout quand elle s'ouvre à ces recherches sur l'essentiel : le mal à vivre, l'angoisse de la mort... Mais tout ceci existe d'abord dans la parole qui conseille et qui, surtout, raconte, répète inlassablement ces récits qui démontrent la réalité des pouvoirs surnaturels ou, au contraire, les tournent en dérision. Le jury, à l'unanimité, a décerné le titre de docteur à Jean-Pierre Piniès et a tenu à le féliciter pour une œuvre qui fait honneur à l'école d'ethnologie toulousaine.

Daniel Fabre, ethnologue.

NÉCROLOGIE

Un grand ami de « Folklore » nous a quitté, le Professeur Roger Nègre est mort le 13 Juillet 1981. Roger Nègre avait une connaissance parfaite des traditions de son terroir; comme d'une part, il s'était passionné pour l'Histoire de Montréal; et, que, d'autre part, la langue d'oc n'avait pas de secrets pour lui, il était pour nous un collaborateur précieux; et, on ne faisait jamais en vain appel à sa vaste érudition. Pour tous ceux qui étions ses amis, si cordialement reçus dans sa maison bourrée de livres rares et de précieux manuscrits, grande est notre peine.

Nous prions sa sœur Madame Pons, ses neveux Madame, Monsieur Onday et leurs enfants, toute sa famille de croire à nos sentiments de profonde sympathie.
